

# Assemblée générale des Nations Unies

SEIZIÈME SESSION — RAPPORT FINAL\*

AU COURS de cette session, l'Assemblée est parvenue à examiner la plupart des points de l'ordre du jour le plus chargé qu'elle ait jamais eu (96 points). On avait craint d'abord que l'aggravation de la situation internationale n'empêche toute action constructive de la part de l'Assemblée, mais les membres ont fait preuve d'une étonnante unanimité devant de nombreuses résolutions. L'un des faits les plus importants a été la nomination, à l'unanimité, d'un remplaçant intérimaire du secrétaire général Dag Hammarskjöld, dont la mort tragique à la veille de la session avait inspiré de sérieuses inquiétudes pour l'avenir de l'ONU.

En nommant M. Thant secrétaire général intérimaire, le 3 novembre, les États membres ont montré leur volonté de préserver l'efficacité de l'ONU. Dans le même esprit, le nouveau secrétaire général s'est attaqué immédiatement à la tâche difficile que lui imposaient les opérations des Nations Unies au Congo et la crise financière menaçant l'Organisation.

Peu à peu, l'atmosphère tendue qui régnait du fait de la crise de Berlin et de la reprise des essais nucléaires par l'URSS s'est allégée sous l'influence des mouvements d'opinion s'exprimant à l'Assemblée. La question de Berlin n'était pas à l'ordre du jour, mais le débat général a permis aux délégations d'exprimer leur inquiétude à ce sujet. Devant les dangers qui menaçaient à la fois la paix et la santé future de la race humaine, l'Assemblée a donné la priorité aux questions touchant le désarmement, les essais d'engins nucléaires et les radiations ionisantes. La délégation du Canada a pris la vedette parmi celles qui cherchaient à centrer l'attention sur ces questions et qui voulaient une intervention immédiate de l'Assemblée. C'est avec une satisfaction particulière que le Canada a vu les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Union soviétique se mettre d'accord pour reprendre les pourparlers de Genève sur la cessation des essais nucléaires, tandis que l'on décidait de reprendre les négociations sur le désarmement au sein d'un nouveau comité du désarmement comptant 18 membres.

Parmi les décisions les plus importantes que l'Assemblée a prises au cours de cette session se détachent celles qui ont trait au danger des radiations ionisantes et à l'espace extra-atmosphérique, et que le Canada a fortement appuyées. L'une d'elles énonce solennellement l'opinion de l'Assemblée selon laquelle les principes du droit international et le juste souci de l'avenir de l'humanité imposent des responsabilités à tout État dont les actes peuvent entraîner des conséquences biologiques néfastes pour la génération actuelle et les générations

\* Pour les premier et deuxième mois de cette session, voir *Affaires Extérieures* de novembre 1961, p. 374, et décembre 1961, p. 419.